

2. Domaine nominal

En breton, les noms sont répartis en deux genres, comme en français : le masculin et le féminin. Le suffixe *-ez* permet de féminiser certains noms masculins de personnes ou d'animaux (ex. *labourer* 'travailleur', *labourez* 'travailleuse'). Il y a des discordances de genre entre certains noms bretons et leurs traductions françaises, ex. *ti* 'maison' est masculin, *bro* 'pays' est féminin.

Il existe plusieurs façons de réaliser le pluriel d'un nom et la liste qui suit n'est pas exhaustive. Dans de nombreux cas, on a recours à un suffixe. Les suffixes *-où* et *-ioù* s'appliquent principalement à des noms dénotant des choses (ex. *dañs* 'danse', *dañsoù* 'dances', *kador* 'chaise', *kadorioù* 'chaises') et parfois à des noms dénotant des êtres vivants (ex. *tad* 'père', *tadoù* 'pères'). Le suffixe *-ed* s'utilise pour des noms dénotant des êtres vivants (ex. *paotr* 'garçon', *paotred* 'garçons'). Le suffixe *-ien* (ou *-ion*) s'applique à des noms d'agents masculins : ex. *labourer* 'travailleur', *labouerien* 'travailleurs', les noms d'agents féminins forment leur pluriel avec le suffixe *-ezed* (ex. *labourez* 'travailleuse', *labourezed* 'travailleuses').

D'autres pluriels sont réalisés par une modification de voyelle (ex. *sant* 'saint', *sent* 'saints'), parfois accompagnée d'une suffixation (ex. *bag* 'bateau', *bigi* 'bateaux', *kazh* 'chat', *kizhier* 'chats'). On trouve également des pluriels irréguliers (ex. *ki* 'chien', *chas* 'chiens', *buoc'h* 'vache', *saout* 'vaches')...

Les noms collectifs permettent de désigner un ensemble. Le singulier est dérivé du nom collectif au moyen du suffixe *-enn*. On parle alors d'un *singulatif*. Exemples :

COLLECTIF : *gwez* 'arbres' ; *stered* 'étoiles' ; *kelienn* 'mouches'
SINGULATIF : *gwezenn* 'arbre' ; *steredenn* 'étoile' ; *keliennenn* 'mouche'

Au singulier, on distingue les articles définis *an*, *al*, *ar* et indéfinis *un*, *ul*, *ur*. Ce n'est ni le genre ni le nombre qui déterminent le choix de l'article, mais l'initiale (consonne ou voyelle) du mot qui suit : *an/un* devant les voyelles (a,e,i,o,u) et les consonnes [n,d,t,h], ex. *an heol* 'le soleil', *un tad-kozh* 'un grand-père' ; *al/ul* devant [l] (ex. *al loen* 'l'animal') ; *ar/ur* devant les autres consonnes (ex. *ar c'hoad* 'le bois'). Le breton utilise des noms nus là où le français recourt à l'indéfini pluriel *des* ou au partitif *du/de la* (9a,b) ; en revanche l'article défini s'emploie pour l'interprétation générique — comme en français (9c,d).

(9a) <i>Gwelet em eus studieren.</i> vu j'ai étudiants	(9'a) <i>J'ai vu des étudiants.</i>
(9b) <i>Prenet em eus bara.</i> acheté j'ai pain	(9'b) <i>J'ai acheté du pain.</i>
(9c) <i>Boued diazez eo ar bara.</i> aliment de.base est le pain	(9'c) <i>Le pain est un aliment de base.</i>
(9d) <i>Bronneged eo ar chas.</i> mammifères est les chiens	(9'd) <i>Les chiens sont des mammifères.</i>

La consonne initiale des noms féminins singuliers et des noms masculins pluriels de personnes s'adoucit (« mutation ») au contact de l'article défini, par ex. : *kiez* 'chienne', *ur giez* 'une chienne' ; *mamm* 'mère', *ar vamm* 'la mère' ; *tud* 'gens', *an dud* 'les gens' ; *bugale* 'enfants', *ar vugale* 'les enfants'.

La morphologie des déterminants est donc assez différente en breton et en français.

En breton, l'adjectif est invariable en genre et en nombre. A quelques exceptions près, l'adjectif épithète se place après le nom qu'il qualifie (10) :

(10) <i>un ti bras.</i> un(e) maison grand(e)	(10') <i>une grande maison</i>
--	--------------------------------

S'il suit un nom féminin singulier ou un nom masculin pluriel de personne, l'adjectif épithète peut subir une mutation par adoucissement, ex. : *bras* 'grand(e)' vs. *ur vignonez vras* 'une grande amie', *paotred vras* 'de grands garçons'. En revanche, l'adjectif attribut ne subit pas de mutation (11) :

(11) <i>Bras eo ar vamm.</i> grande est la mère	(11') <i>La mère est grande.</i>
--	----------------------------------

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS

AUX = auxiliaire ; PRS = présent ; 1sg, 3sg = 1ère, 3ème personne du singulier.

ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

<https://lqidf.cnrs.fr/sites/lqidf.cnrs.fr/files/images/biblio.BRETON.pdf>

REFERENCE halshs-HAL 03475366
2023

Logo : Julie Chahine

Illustration : www.stereden.com/234-activites-loisirs/669-croisieres-et-excursions-aux-sept-iles-de-perros-guirec.html



LANGUES ET GRAMMAIRES DU MONDE
DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

ERWAN HUPEL
(Université Rennes 2)

LE BRETON

[quelques contrastes pertinents entre le français
et le breton]



LGMEF

Le projet Langues et Grammaires du Monde dans l'Espace Francophone propose :

- un **SITE INTERNET** (<http://lqidf.cnrs.fr/>) conçu par des linguistes, des didacticiens et des professionnels de l'Éducation nationale contenant des informations linguistiques sur des langues parlées dans l'espace francophone, des descriptions scientifiques des propriétés linguistiques, phonologiques et grammaticales
- un conte et un lexique traduits et enregistrés dans toutes les langues étudiées
- des documentaires montrant comment des professeurs d'Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants et des formateurs linguistiques d'Ouvrir l'École Pour la Réussite des Enfants utilisent les langues premières dans leurs pratiques pédagogiques,
- des **FICHES LANGUES** qui présentent une description contrastive et les particularités de chaque langue pour les professionnels francophones en charge de publics allophones,
- des rencontres **FRANÇAIS ET LANGUES DU MONDE** pendant lesquelles des langues et des nouveaux outils pédagogiques sont proposés,
- des jeux linguistiques, des ressources bibliographiques pour chaque langue et des liens conduisant à d'autres sites pertinents.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le breton est une langue celtique brittonique apparentée au cornique (Cornouaille) et au gallois (Pays de Galles). L'Office public de la langue bretonne estime que le breton est aujourd'hui parlé par près de 225 000 personnes. C'est peu si l'on songe que plus d'un million de personnes parlaient breton au début du XXe siècle. Longtemps combattue, toujours sans aucun statut officiel, la langue bretonne est considérée comme « sérieusement en danger » par l'UNESCO. Elle a perdu du terrain depuis près d'un siècle, malgré les efforts des militants, des collectivités, des associations, des entreprises (éducation, médias, signalisation...) qui traduisent un réel attachement de la population à sa langue. Aujourd'hui, l'avenir de la langue bretonne passe par l'école et à la rentrée 2021, les différentes filières bilingues d'enseignement accueillaient près de 20.000 élèves. Ce chiffre est en constante augmentation depuis l'ouverture de la première école *Diwan* ('germer') en 1977.

La littérature bretonne perpétue une tradition écrite très ancienne dont les premières traces datent de la fin du VIIIe siècle après J.-C. Au Moyen-Âge, les aventures d'Arthur, roi des Bretons, ont passionné l'Europe. Au XIXe siècle, la tradition orale bretonne contée et surtout chantée a fait connaître la culture bretonne hors des frontières de la Bretagne à partir de la publication du *Barzaz-Breiz*, un recueil de chants populaires qui eut alors un certain succès. Dans les années 1970, des artistes comme Alan Stivell, Dan ar Braz ou Tri Yann ont eu l'occasion de se produire dans le monde entier. La scène bretonne reste aujourd'hui très dynamique grâce à des auteurs et interprètes de talent comme Denez Prigent, Nolwenn Korbell, Gwynnyn ou Krismenn qui n'hésitent pas à mêler le chant traditionnel breton avec les musiques les plus diverses : rock, rap, électro...

Discrets, les Bretons sont nombreux à Paris où ils se sont organisés depuis longtemps. D'abord, dans le cadre de la Paroisse bretonne de Paris créée à la fin du XIXe siècle, puis, après la Seconde Guerre mondiale, au sein de la Mission bretonne qui reste aujourd'hui un centre culturel important et un lieu de rencontre pour les Bretons émigrés.

La variation dialectale est très ancienne en breton et les problèmes d'intercompréhension semblent être apparus avec la fin de la transmission familiale de la langue et le recul du breton dans la vie publique au cours du XXe siècle, donc très récemment. Le développement des médias et de l'enseignement en langue bretonne montre que les exigences de la vie moderne et la volonté de préserver les particularismes locaux ne sont pas incompatibles.

ÉLÉMENTS DE PHONOLOGIE ET DE MORPHOPHONOLOGIE

La règle prosodique qui prévaut est l'accentuation paroxytonique (avant-dernière syllabe du mot). Mais, dans le Sud-Est du domaine brittonique, c'est l'accentuation oxytonique (dernière syllabe) qui prédomine. Ce n'est pas la seule particularité de cette zone qui correspond peu ou prou à l'ancien évêché de Vannes. On réduit d'ailleurs trop souvent — et à tort ! — la riche variation dialectale bretonne à une opposition entre le « Vannetais » et la zone « KLT » (*Kerne-Leon-Treger* 'Cornouaille-Léon-Trégor').

Il existe, en breton, quatre groupes de mutations consonantiques qui affectent la consonne initiale de certains mots dans certains contextes syntaxiques :

- Les mutations par adoucissement, par exemple [p] > [b] : *penn* 'tête' vs. *da benn* 'ta tête'; [k] > [g] : *ki* 'chien' vs. *da gi* 'ton chien' ;
- Les mutations par renforcement, par exemple, [b] > [p] : *breur* 'frère' vs. *ho preur* 'votre frère' ;
- Les mutations mixtes qui rassemblent quatre mutations par adoucissement et une mutation par renforcement, par exemple [g] > [x] : *gortoz* 'attendre' vs. *o c'hortoz* 'attendant' ; [d] > [t] : *debrîñ* 'manger' vs. *o tebrîñ* 'mangeant' ;
- Les mutations par spirantisation, par exemple, [p] > [f] : *penn* 'tête' vs. *ma fenn* 'ma tête' ; [k] devient [x] : *ki* 'chien', *ma c'hi* 'mon chien'.

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

1. Verbe et Phrase

- Le verbe ou l'auxiliaire conjugué est toujours le deuxième constituant dans la phrase bretonne.

- La particule verbale *a* est requise avant le verbe s'il est précédé du sujet ou du complément d'objet direct (1a,b), ainsi que devant l'auxiliaire fléchi précédé d'un infinitif (1e). Après les autres types de constituants, c'est la particule *e* qui s'impose (1c,d).

- La syntaxe bretonne permet de placer l'élément que l'on estime être le plus important en tête de la phrase simple.

(1b) Krampouezh a zebran gant ma mamm bep Gwener. crêpes manger. PRS.1sg avec ma mère chaque vendredi	(1'b) *Des crêpes je mange avec ma mère chaque vendredi.
(1c) Gant ma mamm e tebran krampouezh bep Gwener. avec ma mère manger.PRS.1sg crêpes chaque vendredi	(1'c) Avec ma mère je mange des crêpes chaque vendredi.
(1d) Bep gwener e tebran krampouezh gant ma mamm. chaque vendredi manger.PRS.1sg crêpes avec ma mère	(1'd) Chaque vendredi je mange des crêpes avec ma mère.
(1e) Debrîñ a ran krampouezh gant ma mamm bep Gwener. manger faire.PRS.1sg crêpes avec ma mère chaque vendredi	(1'e) *Manger je fais des crêpes avec ma mère chaque vendredi.

Seules les formes de situation du verbe 'être' peuvent être placées en tête de phrase (2) :

(2) <i>Emaon er gêr gant mamm</i> suis dans la maison avec mère	(2') <i>Je suis à la maison avec maman.</i>
---	---

Si le sujet est exprimé dans la phrase, le verbe prend la marque du temps mais est à la troisième personne du singulier (1a). En revanche, si le sujet n'est pas exprimé, le verbe conjugué prend aussi la marque de la personne (1b,c,d). Seul le verbe *kaout* 'avoir' fait exception à cette règle. Il est enfin possible de recourir à l'auxiliaire *ober* 'faire', le verbe lexical est alors à l'infinitif (1e). Les verbes *bezañ/bout* 'être' et *kaout* 'avoir' fonctionnent différemment et peuvent, eux aussi, être auxiliaires.

La négation de phrase est exprimée par deux particules : *ne* (ou sa variante *na*) et *ket*. La particule *ne* est réduite à *n'* devant certains verbes et parfois omise à l'oral (comme *ne* en français).

(3a) N' eo ket mat ar c'hrapouezh Ne est pas bon les crêpes	(3'a) Les crêpes ne sont pas bonnes.
(3b) Ar c'hrapouezh n' int ket mat Les crêpes ne sont pas bon	(3'b) Les crêpes ne sont pas bonnes.

Si le sujet suit le verbe, celui-ci ne s'accorde pas (3a), mais il s'accorde si le sujet le précède (3b). Dans certaines structures comme (4), le groupe nominal en tête de phrase n'est pas le sujet de la phrase.

(4) Tenenan zo debret e goan ha leun e gof Tenenan est mangé son dîner et plein son ventre	(4') Tenenan a mangé son dîner et a le ventre plein.
--	--

La plupart des prépositions du breton peuvent être "fléchies", c'est-à-dire prendre une marque de personne-nombre. Dans certains cas, par agglutination (5):

(5a) Mont a ra mat ganti. aller AUX bien avec-3sg	(5'a) Ça va bien avec elle.
(5b) Din eo. à-1sg est.	(5'b) C'est à moi.

Dans les "prépositions complexes" du type illustré (6), la préposition fléchie est celle qui termine la locution:

(6) <i>A-dreñv dit emañ ar bleiz.</i> derrière à-2sg est le loup	(6') <i>Le loup est derrière toi.</i>
(7a) Komzet ho peus diwar-benn Youenn ? parlé vous avez de tête Youenn	(7'a) Vous avez parlé (à propos) de Youenn ?
(7b) Ya, komzet hon eus diwar e benn. oui parlé nous avons de-sa-tête	(7'b) Oui, nous avons parlé de lui (à son propos).

Les questions totales (OUI/NON) peuvent être construites suivant la même syntaxe que les phrases déclaratives. Elles n'en diffèrent alors que par l'intonation. Dans les questions partielles, le syntagme interrogatif est placé en tête de phrase (8) :

(8) <i>Petra a zebrez gant da vamm bep Gwener ?</i> quoi manger. PRS.2sg avec ta mère chaque vendredi	(8') <i>Que manges-tu avec ta mère chaque vendredi ?</i>
---	--

BRETON	FRANÇAIS
(1a) <i>Me a zebr krampouezh gant ma mamm bep Gwener.</i> je manger. PRS.3sg crêpes avec ma mère chaque vendredi	(1'a) <i>Je mange des crêpes avec ma mère chaque vendredi.</i>